

**Avis d'appel public à la concurrence**

**Marché de maîtrise d'œuvre des travaux**

**Marché en procédure adaptée**

**Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de la salle du Layon et du Stade des Rondières à Faye d'Anjou**

**Numéro de Marché : 2025-E-03**

**Commune de BELLEVIGNE-EN-LAYON**

**4 Place de la Mairie – THOUARCE - 49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON**

**Tél : 02 41 54 15 15**

**Courriel :** [**mairie@bellevigneenlayon.fr**](mailto:mairie@bellevigneenlayon.fr)

**Pouvoir adjudicateur** :

Désignation :

Mairie de Bellevigne-en-Layon

4 place de la Mairie

Thouarcé

49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON

Téléphone : 02.41.54.15.15

Adresse internet : https://www.bellevigneenlayon.fr/

E-Mail : mairie@bellevigneenlayon.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

* Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Profil d'acheteur :** https://www.marches-securises.fr

L'avis concerne un marché.

**Objet du marché :**

MOE - OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES - Maîtrise d'Œuvre pour la réalisation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de la salle du Layon et du Stade des Rondières à Faye d'Anjou

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) à tranches optionnelles

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

**Tranche Ferme : APS/APD**

Enveloppe financière des travaux 418 200.00 euros HT (en chiffres)

**Tranche Optionnelle : PRO ->AOR**

Enveloppe financière des travaux 418 200.00 euros HT (en chiffres)

Code NUTS : FRG02

**CPV global à la consultation**

**CPV principal :** 71000000-8

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Les prestations font l'objet de 2 tranches :

Tranche Ferme (tranche ferme)

Tranche Optionnelle (tranche optionnelle)

La mission est constituée des éléments suivants :

**Tranche Ferme (tranche ferme)**

* Etudes de diagnostic (DIA) ;
* Avant-projet sommaire (APS) ;
* Avant-projet définitif (APD) ;
* Etudes de projet (PRO) ;

**Tranche Optionnelle (tranche optionnelle)**

* Etude de projet - Rédaction permis de construire (PRO/PC) ;
* Assistance pour la passation du contrat de travaux (ACT) ;
* Conformité et visa d'exécution au projet (VISA) ;
* Direction d'exécution des contrats de travaux (DET) ;
* Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) ;

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Le marché a une durée prévisionnelle de 16 mois.

La Tranche Ferme commence à compter de la date de notification du marché.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Concernant la tranche Tranche Ferme : Il n'est pas prévu d'avance.

Concernant la tranche Tranche Optionnelle : Il n'est pas prévu d'avance.

**Présentation de candidature :**

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :https://dume.chorus-pro.gouv.fr/).

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

**Capacité économique et financière :**

* Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
* **Capacité technique et professionnelle :**
* Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
* Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

**Prestations réservées**

Les prestations du marché sont réservées en vertu des dispositions administratives suivantes :

Concernant le ou les architectes : Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

**Procédure :** MAPA ouvert

**Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés qui suivent :

|  |
| --- |
|  |
| **Critères** | | **Pondération** |
| PRIX des prestations au regard du montant indiqué dans l'AE | | 40 % |
| VALEUR TECHNIQUE | | 60 % |
| *Qualité, cohérence et pertinence de la méthodologie proposée et capacité à mener la mission* | | *40 points* |
| *Moyens humains au regard notamment de l'expérience des personnes désignées mis à disposition pour l'étude* | | *20 points* |

Modalités de mise en œuvre des critères

Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100.

La pondération de chaque critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat. La pondération de chaque sous critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat.

**1.** Critère **PRIX**

Apprécié au vu des informations suivantes : Eléments produits dans l'acte d'engagement

**2.** Critère **VALEUR TECHNIQUE**

Précisions sur le critère : Fondée sur les éléments du mémoire technique et appréciée selon les sous-critères suivants :

Apprécié au vu des informations suivantes : Mémoire technique

**2.1.** Sous-critère *Qualité, cohérence et pertinence de la méthodologie proposée et capacité à mener la mission*

Apprécié au vu des informations suivantes Description du mode opératoire proposé, Prise en compte du planning prévisionnel

**2.2.** Sous-critère *Moyens humains au regard notamment de l'expérience des personnes désignées mis à disposition pour l'étude*

Apprécié au vu des informations suivantes Qualité de l'équipe projet dédiée, évaluation des temps de travail par membre de l'équipe projet,

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence du marché : 2025-E-03

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 30/04/2025

*Date limite de réception des offres :* 26/05/2025 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par par mandat administratif et virement bancaire.

**Avis périodique :**

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

**Informations sur les options :**  #INDEFINI#

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

* en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
* en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Nantes

**Introduction des recours :**  Conformément à la réglementation, vous pouvez contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du tribunal administratif de Nantes :

- Soit un recours en référé pré contractuel avant la signature du marché, conformément aux articles L.551-1, L.551-12 du code de justice administrative,

- Soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci, conformément aux articles L.551-13 à L.551-23 du même code,

- Soit un recours en contestation de validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. »

**Service pour renseignements sur recours**

Greffe du tribunal administratif de Nantes

6 allée Gloriette

BP 24111

44040 NANTES CEDEX

Tél: 0240994600

Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Adresse Internet (URL): www.telerecours.fr

**Conditions de remise des candidatures**

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr/.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

**Signature des documents transmis par le candidat**

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

**Autres Informations**

**Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.**

Conformément à l'article L2421-4 et L2421-5 du livre IV du code de la commande publique, le programme de l'opération et l'enveloppe financière prévisionnelle peuvent évoluer, par voie d'avenant, pendant les études d'avant-projet.

**Renseignements complémentaires**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des plis.